



# REVENUS 2008 DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE OVINS VIANDE

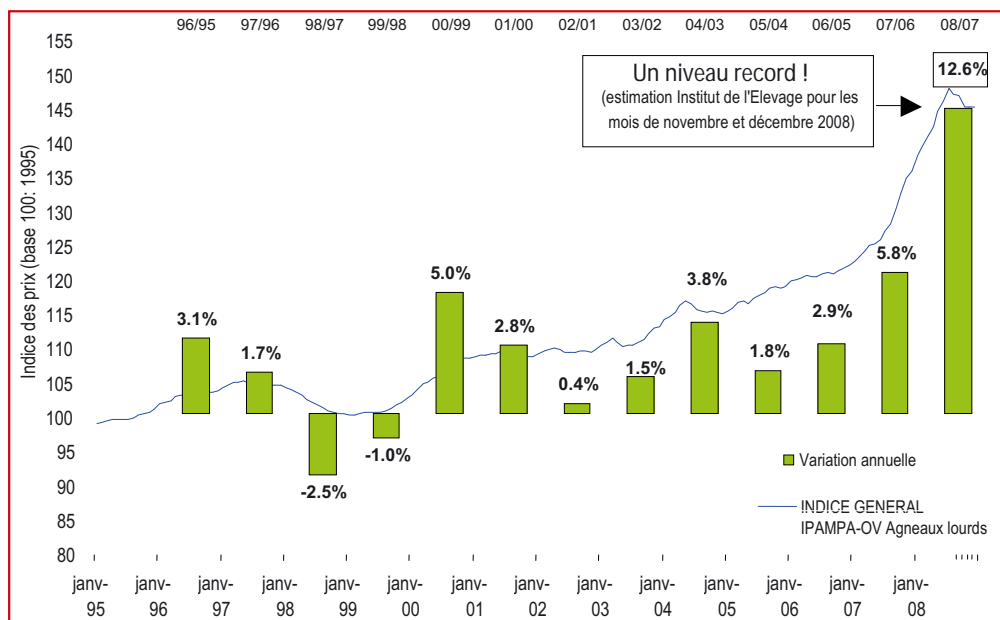
ESTIMATIONS À PARTIR DES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



## Editorial

> *Illustrer la diversité des effets de la conjoncture 2008 sur le revenu et le coût de production des exploitations ovines françaises*

La conjoncture récente se caractérise par la très grande volatilité des prix des matières premières, de l'énergie et des principaux intrants. Les aliments du bétail, poste important dans la structure des charges de la plupart des élevages ovins, ont subi une forte inflation avec l'envolée du prix des céréales. Un indice IPAMPA<sup>1</sup> ovin viande « Agneau lourd » est maintenant calculé tous les mois par l'Institut de l'Élevage, à partir des indices établis par l'INSEE et selon la structure des charges des fermes de références spécialisées. Il couvre ¾ des charges d'un élevage ovin « moyen » et permet de mesurer l'inflation qu'il subit, hors charges non indicées par l'INSEE<sup>2</sup> (essentiellement cotisations sociales, fermages, travaux par tiers et frais d'estive). Cet indice a ainsi progressé de plus de 20 % entre janvier 2007 et août 2008, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



*Source : INSEE traitement Institut de l'Élevage  
(estimations Institut de l'Élevage pour novembre et décembre 2008)*

### > Sommaire

Les spécialisés herbagers et fourragers	6
Les spécialisés pastoraux	8
Les ovins-cultures	10
Les ovins-bovins viande	12
Les ovins-bovins lait	14

Le premier objectif de cette nouvelle publication est d'abord de produire une information plus réactive, dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement. Le second objectif est d'apporter un éclairage complémentaire, plus détaillé, à la prévision moyenne, tous systèmes ovins confondus, du Service de Statistique et de Prospective (ex SCEES) du Ministère de l'Agriculture. Dans le contexte de grande diversité de l'élevage ovin français, les Réseaux d'Élevage permettent de différencier les impacts de l'inflation des charges en fonction des systèmes : degré de spécialisation et nature des productions associées, niveau d'intensification de la conduite du troupeau ou de l'autonomie alimentaire, etc.

<sup>1</sup> L'Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (IPAMPA) de l'INSEE permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole

<sup>2</sup> Institut National de la Statistique et des Études Économiques

# L'année 2008 pour les systèmes ovins français

## > Les hypothèses

Les prévisions d'évolution des charges pour la fin de l'année 2008 ont été établies par le GEB<sup>3</sup>, à partir d'hypothèses concernant différents marchés, notamment ceux de l'énergie et des céréales, de plus en plus liés. Conformément à l'approche comptable agricole classique, les évolutions concernant les charges des surfaces sont calées sur la campagne culturale (juin à mai) et non sur l'année civile comme les autres postes. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des hypothèses concernant les charges.



Postes de charges	Evolution en pourcentage		Cumulé
	2007/06	2008/07	2008/06
<b>Consommations courantes</b>			
Aliments achetés	14,7 %	19,2 %	36,7 %
Produits et services véto.	2,0 %	2,9 %	4,9 %
Engrais et amendements	4,5 %	26,0 %	31,7 %
Semences	0,6 %	5,1 %	5,7 %
Protection des cultures	0,4 %	0,8 %	1,2 %
Energie et lubrifiants	0,7 %	25,8 %	26,7 %
Fournitures	1,9 %	5,2 %	7,2 %
Entretien du matériel	4,3 %	5,3 %	9,8 %
Entretien des bâtiments	1,5 %	0,9 %	2,4 %
Frais généraux	2,0 %	2,2 %	4,2 %
<b>Biens d'investissements</b>			
Matériels et installations	2,3 %	3,9 %	6,3 %
Bâtiments	4,2 %	5,4 %	9,8 %

Source : Institut de l'Elevage et INSEE, estimation GEB pour la fin 2008.

Nous avons également estimé l'évolution des prix des différents produits ovins viande. Pour les agneaux « lourds », la pénurie observée sur le marché français est de plus en plus marquée : la baisse de production générée par le recul du cheptel français n'est compensée ni par les faibles disponibilités à l'export de Grande-Bretagne et d'Irlande, ni par la petite progression des envois néo-zélandais. Cette pénurie est à l'origine d'une hausse de prix estimée à 3,3 % en 2008, après le recul de 0,5 %

de 2007. Pour les agneaux « légers », la reprise observée sur les marchés espagnol et italien permet également d'envisager une hausse de 4 %, compensant la baisse de 3 % de 2007. En revanche, le fort taux de réforme des brebis observé cette année accentue la tendance à la baisse de leur prix, évaluée à - 5,5 % et se cumulant à celle de - 2,6 % de l'année dernière.

<sup>3</sup> Département Economie de l'Institut de l'Elevage

Les prévisions 2008 concernant les principaux produits des systèmes mixtes sont une baisse de prix de 8,4 % pour les céréales à paille, succédant à une hausse de 65,1 % en 2007 ; des hausses de 5,8 % à 6,5 % pour les taurillons, de 0,6 à 1,1 % pour les génisses de boucherie et de 1,3 à 3,3 % pour les vaches de réforme ; des baisses de 1,1 à 7,2 % pour les brouards et de 15 à 35 % pour les veaux laitiers ; une hausse de 43 €/1 000 litres de lait (malgré une baisse au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Concernant les primes, outre la progression de la modulation des aides du 1er pilier, les calculs intègrent la revalorisation de l'ISM<sup>4</sup> (passage de 30 % à 35 % de la majoration des 25 premiers hectares) et la perte des aides génétiques pour

l'achat de reproducteurs en plaine. Compte de tenu de leur caractère non pérenne, les aides dites « de minimis » n'ont pas été prises en compte. Suite à la réévaluation décidée en novembre, le montant 2008 de l'aide « Perte de marge brute » devrait être de 2 570 € pour les exploitations d'au moins 250 brebis et engagées en démarche qualité, et de 2 056 € pour les exploitations non engagées. Cette aide est destinée aux élevages de plus de 100 brebis et spécialisés à plus de 30 %, avec des montants progressifs selon la taille du cheptel. L'aide « Fonds d'allègement des charges » est réservée aux élevages de plus de 150 brebis et spécialisés à plus de 50 % (endettement minimum de 20 %). Le montant prévu est de 10 % de l'annuité, avec un minimum de 500 € et un plafond de 1 500 €.

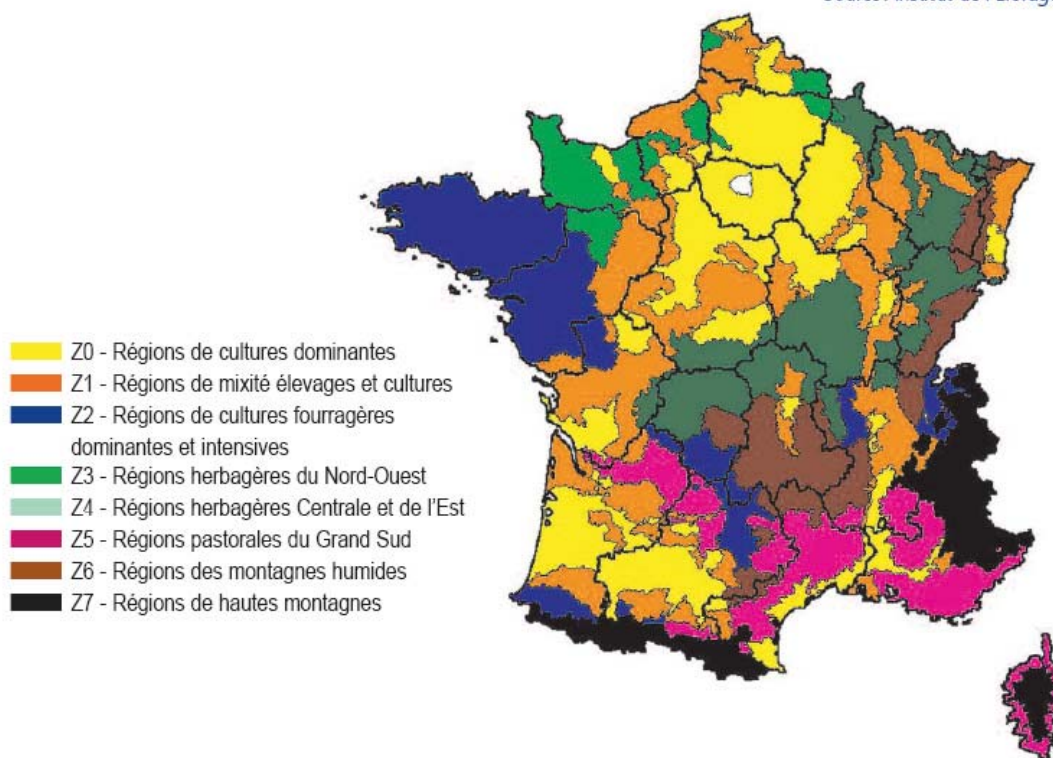


### > Les supports

Les hypothèses précédentes ont été appliquées à un échantillon national de « cas-types » représentatifs des grandes zones d'élevage françaises (cf. carte page 5). Ces cas-types sont des exploitations modélisées et optimisées, élaborées à partir des données des fermes de références par les équipes régionales des Réseaux d'Élevage, associant les Chambres d'Agriculture et l'Institut de l'Élevage. Outre des systèmes spécialisés, ont été également retenus pour cette publication des systèmes ovins-cultures et ovins-bovins, viande ou lait. Les combinaisons de productions moins représentées comme celles avec des élevages hors-sol, des cultures spéciales ou d'autres formes de diversification, notamment touristiques, n'ont pas été prises en compte.

Les résultats économiques calculés dans les cas-types ne peuvent donc prétendre représenter les résultats moyens des élevages ovins. Il faut les voir comme les résultats que peuvent atteindre des systèmes aux structures relativement « assises » (sans être exagérément « confortables »), mises en place ou reprises dans des conditions financières satisfaisantes, avec des techniques bien maîtrisées (sans atteindre des performances « records »). **Plutôt que les valeurs absolues en elles-mêmes, ce sont donc les évolutions qu'il faut examiner pour analyser l'impact de la conjoncture.**

<sup>4</sup> Indemnité Spéciale de Montagne



### > Les indicateurs

Deux approches ont été privilégiées. Le premier indicateur présenté est le résultat courant avant MSA, fonction de l'évolution de la totalité des produits et des charges de l'ensemble de l'exploitation, mais avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant. Il permet notamment de différencier l'impact de la conjoncture selon les combinaisons de productions. C'est cet indicateur, appelé RCAI (Résultat courant avant impôts et charges sociales), qui est utilisé par le Ministère pour les Comptes de l'Agriculture.

Le second indicateur retenu pour les systèmes spécialisés est le coût de production du kg de carcasse d'agneau. Dans un objectif d'harmonisation avec les autres filières de ruminants et avec les conventions comptables internationales (IFCN)<sup>5</sup>, ce coût de production est maintenant présenté sans déduction des coproduits (réformes et laine) et il n'intègre pas les cotisations sociales des exploitants. La prise en compte des cultures

autoconsommées passe par les charges qu'elles génèrent et non par leur prix de cession. L'unité de production reste le kg de carcasse d'agneaux lourds, les autres types d'agneaux étant convertis en « équivalents agneaux lourds » en divisant leur prix de vente par le prix moyen du kg de carcasse des lourds.

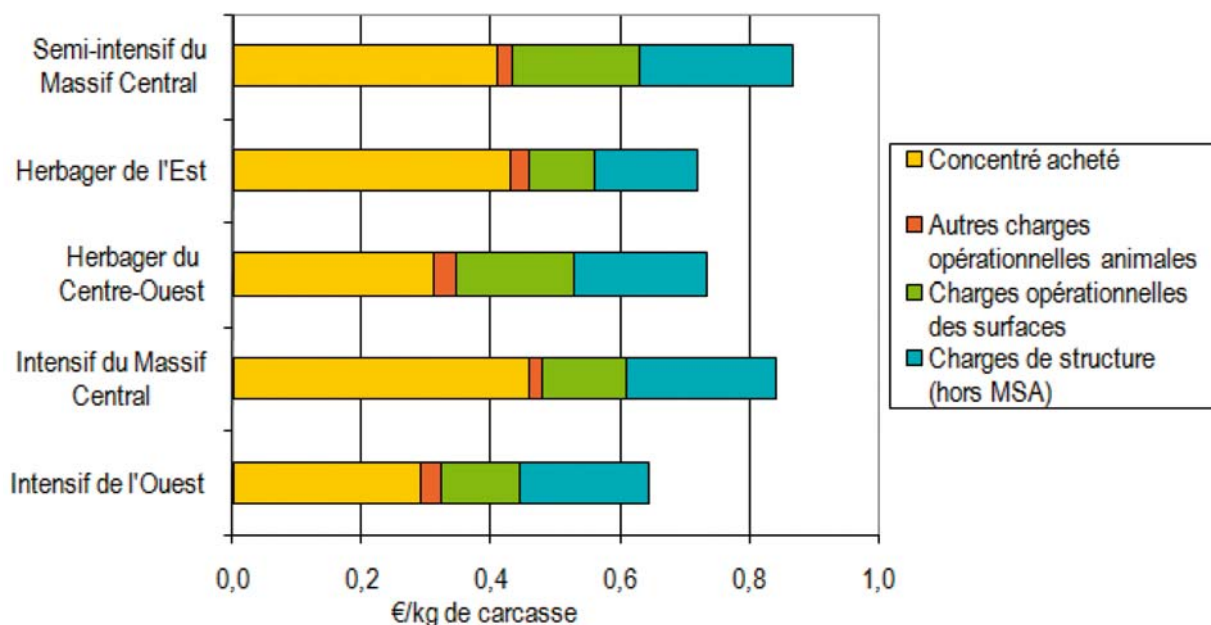
Ces estimations de revenu et de coût de production ont été faites à système technique constant. Ainsi elles n'intègrent pas l'impact de la conjoncture climatique sur les rendements céréaliers et fourragers et leurs conséquences sur les charges alimentaires. Elles n'intègrent pas non plus les adaptations éventuelles à la conjoncture économique, comme la réduction des apports d'engrais ou de concentrés, ou encore la possibilité d'augmenter les livraisons de lait de vache en système ovins-bovins lait.



<sup>5</sup> International Farm Comparison Network

Systèmes spécialisés herbagers et fourragers		Zone fourragère intensive		Zone herbagère centrale et de l'Est		Zone des montagnes humides
		Intensif de l'Ouest	Intensif du Massif Central	Herbager du Centre-Ouest	Herbager de l'Est	Semi-intensif du Massif Central
		SNOV08	SNOV06	SNOV63	SNOV21	SNOV35
<b>L'exploitation</b>						
Main d'œuvre (UTA)		1,3	1,3	1,5	2	1,5
SAU (ha)		50	43	100	150	110
Nombre de brebis		470	460	600	1 000	750
SFP/SAU (%)		78 %	84 %	91 %	100 %	91 %
Chargement (UGB/ha SFP)		1,8	1,9	1,0	1,0	1,0
% céréales autoconsommées		74 %	100 %	100 %	tout herbe	48 %
<b>L'atelier ovin</b>						
Taux de productivité numérique (%)		1,55	1,58	1,25	1,32	1,30
% agneaux lourds		100 %	97 %	100 %	100 %	71 %
Poids des agneaux lourds (kg carc.)		18,5	17,5	17,8	18,0	16,0
Concentrés/brebis (kg)		187	143	120	130	106
<b>Les résultats économiques</b>						
2007 /2006	Produits	- 0,3 %	- 6,8 %	- 2,3 %	- 1,5 %	0,6 %
	Charges	3,8 %	4,9 %	4,1 %	6,0 %	4,7 %
	Revenu avant MSA	- 12 %	- 16 %	- 14 %	- 14 %	- 9 %
2008 /2007	Produits	1,8 %	2,0 %	1,9 %	2,1 %	1,6 %
	Charges	7,7 %	9,2 %	8,7 %	10,5 %	8,6 %
	Revenu avant MSA	- 18 %	- 22 %	- 13 %	- 16 %	- 21 %
<b>Revenu 2008/UTA fam.</b>		<b>12 200</b>	<b>12 300</b>	<b>17 900</b>	<b>22 500</b>	<b>15 800</b>
<b>Le coût de production (€/kg de carcasse)</b>						
2008 /2006	Concentré acheté	0,29	0,46	0,31	0,43	0,41
	Autres charges opérationnelles animales	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03
	Charges opérationnelles des surfaces	0,12	0,13	0,18	0,10	0,20
	Charges de structure (hors MSA)	0,20	0,23	0,21	0,16	0,24
	Total (hors MSA)	0,64	0,84	0,73	0,72	0,87
<b>Total 2008 (hors MSA)</b>		<b>6,1</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>	<b>6,4</b>

### Augmentation du coût de production 2008/2006



## Les spécialisés herbagers et fourragers

### > Les systèmes

Cinq cas-types spécialisés herbagers et fourragers ont été retenus pour couvrir les bassins ovins herbagers et « fourragers intensifs » de la moitié nord de la France et du Massif Central. Ces systèmes, qui n'ont pas recours aux parcours, individuels ou collectifs, sont classés en « herbagers » ou « fourragers » selon que leur niveau de chargement est en dessous ou au dessus du seuil de 1,4 UGB/ha de SFP.

Les deux systèmes « fourragers », localisés dans l'Ouest et au sud du Massif Central, mettent en valeur des structures de dimension très réduite, avec des SAU de 50 hectares maximum et des chargements proches de 2 UGB/ha (recours au maïs ensilage pour le premier). Leur conduite animale est également intensifiée, avec une accélération du rythme d'agnelage et une productivité numérique des brebis supérieure

### > Le revenu

Les hypothèses retenues pour ces estimations aboutissent à une augmentation moyenne des charges en 2008 de 9 %, succédant à une augmentation de 5 % en 2007. Les pertes de revenu (hors MSA) estimées pour 2008 sont comprises entre 13 % et 21 %. Les systèmes intensifs (fourragers) ou de montagne (producteur exclusif d'agneaux de bergerie) sont les plus pénalisés, subissant des baisses de l'ordre de 20 %. Celles des herbagers sont limitées à environ 15 %. Cumulées sur les deux années 2007 et 2008, les pertes de revenu sont comprises entre 25 % et 35 %.

La fourchette des revenus estimés pour 2008 est particulièrement large, avec un écart de près du simple au double entre les extrêmes, hors aides « de minimis ». A peine au dessus de 12 000 €/UTA avant MSA, les plus faibles revenus estimés pour 2008 sont ceux des fourragers intensifs (de l'Ouest et du Massif Central), pénalisés par leurs petites

### > Le coût de production

Entre 2006 et 2008, avec les hypothèses retenues pour 2008, ces systèmes voient leur coût de production (hors MSA) progresser de 0,6 à 0,9 €/kg de carcasse. Dans tous les cas, c'est bien l'inflation du prix des aliments concentrés achetés qui pèse le plus. Ainsi, malgré une part significative d'agneaux d'herbe, l'herbager de l'Est est parmi les plus pénalisés sur ce plan (0,43 €/kg) dans la mesure où il doit acheter la totalité du concentré. A l'opposé, les systèmes privilégiant l'aliment fermier pour les agneaux (céréales prélevées et achat de complémentaire azoté), à l'image du fourrager de l'Ouest, limitent l'augmentation du coût de production (0,29 €/kg pour le poste concentré et 0,64 €/kg pour le total).

Il faut toutefois rappeler que la productivité des systèmes joue également sur l'ampleur de l'impact de l'augmentation des charges. Ainsi le système semi-intensif du Massif Central est pénalisé par une forte part d'agneaux vendus légers, ce

à 1,5 agneau. Les trois systèmes herbagers présentent des niveaux d'intensification très proches : chargement de 1 UGB/ha de SFP et productivité des brebis de l'ordre de 1,3 agneau. Seul le système de l'Est ne produit pas de céréales pour l'alimentation du troupeau. La plupart de ces cas-types fourragers et herbagers ne consomme pas la totalité des céréales produites, avec des ventes correspondant à des surfaces comprises entre 5 et 10 hectares.

Quatre de ces systèmes ne produisent que des agneaux lourds, ou presque, avec des poids de carcasse compris entre 17,5 et 18,5 kg. Le cinquième système, herbager de montagne avec des brebis rustiques, vend 70 % d'agneaux lourds, à un poids moyen de 16 kg. Le reste est vendu en agneaux légers (25 kg vifs) à destination du Sud-Est ou de l'Espagne.

structures et par l'intensification qu'elles nécessitent. Ces deux systèmes, pourtant optimisés, ne permettent pas de rémunérer la main-d'œuvre des éleveurs au niveau du SMIC, et a fortiori de rémunérer les capitaux engagés. Le système semi-intensif du Massif Central atteint tout juste ce niveau, à près de 16 000 €/UTA.

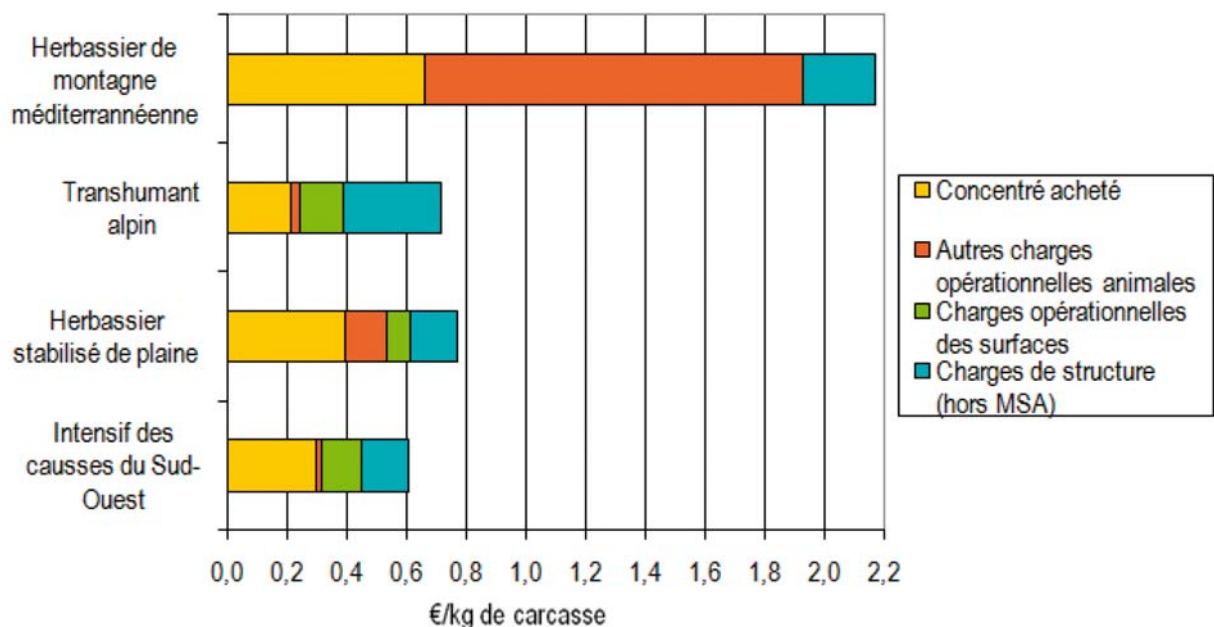
Les deux systèmes de la zone herbagère centrale et de l'Est s'en sortent mieux, avec des revenus aux alentours de 20 000 €/UTA avant MSA. Il faut cependant souligner qu'avec des performances de productivité correspondant à la moyenne des spécialisés de cette zone herbagère (1,07 agneau/brebis pour les élevages en appui technique en 2006, cf. synthèse annuelle publiée en avril 2008), ces revenus repasseraient sous la barre du SMIC pour l'herbager du Centre-Ouest ou s'en rapprocheraient fortement pour celui de l'Est.

qui limite la productivité pondérale « équivalente » par brebis (poids de carcasse d'équivalent agneau lourd vendu).

Au sein de ce premier groupe de systèmes spécialisés, les plus forts niveaux de coût de production sont atteints par les deux cas-types du Massif Central, autour de 6,5 €/kg, hors MSA et sans déduction des coproduits (réformes et laine). Ces deux systèmes sont producteurs exclusifs d'agneaux de bergerie et gros consommateurs de stocks de fourrage. Les coûts de production des deux cas-types du Centre-Ouest et de l'Ouest sont relativement proches. A l'opposé, le cas-type herbager de l'Est bénéficie très nettement du plus faible coût, à 5 €/kg, malgré l'achat de la totalité du concentré. La nature et la conduite de sa surface, uniquement constituée de prairies permanentes, permet une maîtrise des charges opérationnelles végétales comme des charges de structure.

Systèmes spécialisés pastoraux		Zone pastorale des causses et du Sud-Est		Zone des hautes montagnes	
		Intensif des causses du Sud-Ouest	Herbassier stabilisé de plaine	Transhumant alpin	Herbassier de montagne méditerranéenne
		SNOV30	SNOV24	SNOV28	SNOV23
<b>L'exploitation</b>					
Main d'œuvre (UTA)		2	1,5	1,3	0,8
SAU (ha)		110	40	35	3
Nombre de brebis		730	990	360	310
SFP/SAU (%)		77 %	100 %	80 %	100 %
Chargement (UGB/ha SFP)		1,3	3,7	1,9	15,9
% céréales autoconsommées		100 %	tout herbe	100 %	tout herbe
Parcours (ha)		240	335 (+ estive)	26 (+ estive)	309 (+ estive)
<b>L'atelier ovin</b>					
Taux de productivité numérique (%)		1,46	0,83	1,05	0,93
% agneaux lourds		82 %	90 %	100 %	100 %
Poids des agneaux lourds (kg carc.)		17,5	15,5	15,5	14,5
Concentrés/brebis (kg)		153	37	100	74
<b>Les résultats économiques</b>					
2007 /2006	Produits	- 0,7 %	- 0,5 %	- 0,3 %	- 0,4 %
	Charges	4,9 %	3,8 %	2,9 %	8,8 %
	Revenu avant MSA	- 20 %	- 14 %	- 8 %	- 18 %
2008 /2007	Produits	1,2 %	1,0 %	1,8 %	1,6 %
	Charges	9,2 %	5,5 %	6,2 %	13,1 %
	Revenu avant MSA	- 9 %	- 16 %	- 10 %	- 28 %
<b>Revenu 2008/UTA fam.</b>		<b>25 200</b>	<b>12 100</b>	<b>13 400</b>	<b>12 200</b>
<b>Le coût de production (€/kg de carcasse)</b>					
2008 /2006	Concentré acheté	0,30	0,40	0,21	0,66
	Autres charges opérationnelles animales	0,02	0,14	0,03	0,27
	Charges opérationnelles des surfaces	0,13	0,08	0,14	0,00
	Charges de structure (hors MSA)	0,16	0,16	0,33	0,24
	Total (hors MSA)	0,61	0,77	0,72	2,17
<b>Total 2008 (hors MSA)</b>		<b>5,4</b>	<b>8,9</b>	<b>8,5</b>	<b>11,6</b>

### Augmentation du coût de production



## Les spécialisés pastoraux

### > Les systèmes

Quatre cas-types pastoraux ont été retenus pour ce deuxième groupe de systèmes spécialisés. Il comprend deux pastoraux « mineurs », peu chargés sur la SFP (moins de 2,5 UGB/ha) : un Gaec des causses du sud-ouest, à la conduite animale intensifiée, et un système alpin qui compense une faible disponibilité en parcours individuels par un recours à l'estive. Ces deux systèmes ont des ratios brebis/UTA relativement proches.

Les deux systèmes pastoraux « majeurs » sont fortement dépendants des ressources des parcours : un herbassier de plaine, « stabilisé » grâce à une surface de base de 40

hectares, et un herbassier de montagne méditerranéenne, quasiment sans surface de base. Ces deux systèmes diffèrent également par la taille du troupeau, la précarité de l'accès au foncier pénalisant celle du second.

Le système caussenard est le seul à atteindre une productivité numérique de 1,5 agneau, mais avec près de 20 % des agneaux vendus légers. A l'opposé, les deux systèmes herbassiers produisent moins d'un agneau par brebis, et leurs poids de vente sont plus faibles : 14,5 kg de carcasse pour le cas-type de montagne méditerranéenne, 15,5 kg et 10 % d'agneaux non finis pour le cas-type de plaine.

### > Le revenu

Les hypothèses retenues conduisent à des prévisions de baisses de revenu très variables, comprises entre 9 % et 28 %. Le système le moins touché est le cas-type caussenard intensif, particulièrement performant. Il avait été fortement atteint en 2007 par la perte des aides génétiques liées à l'achat d'agnelles (F1 46). Le système transhumant et l'herbassier stabilisé subissent des baisses de revenu relativement proches, entre 12 % et 16 %. Le système herbassier de montagne méditerranéenne, fortement déficitaire en fourrages (achat de 160 kg de foin par brebis), est lourdement pénalisé par l'envolée de leur prix.

La fourchette des revenus estimés pour 2008, hors aides « de minimis », est encore plus large dans ce groupe. Le contraste est très marqué entre le caussenard intensif et les trois autres systèmes. Avec des revenus par UTA et avant MSA compris entre 12 000 et 13 500 €, les deux herbassiers comme le transhumant n'atteignent pas le niveau de rémunération du SMIC. Le revenu estimé pour le cas-type intensif des causses du Sud-Ouest est de l'ordre du double, à mettre en relation avec le niveau de productivité des brebis (1,46 agneau/brebis, pour une moyenne d'1,18 pour les spécialisés de la zone pastorale en appui technique en 2006).

### > Le coût de production

Le système transhumant et l'herbassier stabilisé de plaine connaissent des évolutions assez proches de leurs coûts de production, avec des hausses entre 2006 et 2008 estimées entre 0,7 et 0,8 €/kg, même si les origines en sont différentes : plus de charges animales et moins de charges végétales et structurelles pour le second. Le recours à l'aliment fermier (céréales prélevées et complémentaire azoté acheté) du système alpin lui permet de contenir l'impact de l'inflation des concentrés. Les coûts de production prévisionnels pour 2008 de ces deux systèmes, hors MSA et sans déduction des coproduits, sont également assez proches, compris entre 8 et 9 €/kg.

Le cas-type herbassier de montagne méditerranéenne est très fortement touché par l'augmentation du prix des aliments, concentrés (+ 0,66 €/kg) comme fourrages (compris dans l'augmentation de 1,27 €/kg des autres charges opérationnelles animales). Son coût de production estimé pour 2008 atteint 11,6 €/kg, soit plus du double du prix de vente prévisionnel des agneaux (5,4 €/kg).

A l'opposé, le système caussenard intensif, dont les agneaux sont engraisés à l'aliment fermier, limite la hausse du coût de production à 0,5 €/kg. Son coût prévisionnel 2008 est tout à fait compétitif avec le meilleur des systèmes herbagers et fourragers.

<b>Systèmes ovins-cultures</b>		<b>Zone à cultures dominantes</b>	<b>Zone mixte cultures-élevage</b>	
		<b>Semi-bergerie</b>	<b>Intensif</b>	<b>Herbager</b>
		<b>SNOV43</b>	<b>SNOV48</b>	<b>SNOV50</b>
<b>L'exploitation</b>				
	Main d'œuvre (UTA)	1,1	1	1,5
	SAU (ha)	75	100	120
	Nombre de brebis	205	350	500
	SFP/SAU (%)	7 %	37 %	54 %
	Cultures (ha)	70	63	55
	Chargement (UGB/ha SFP)	5,3	1,5	1,2
<b>L'atelier ovin</b>				
	Taux de productivité numérique (%)	1,26	1,47	1,30
	% agneaux lourds	100 %	100 %	100 %
	Poids des agneaux lourds (kg carc.)	19,3	17,8	18,0
	Concentrés/brebis (kg)	204	199	146
<b>Les résultats économiques</b>				
2007 /2006	Produit Ovin	- 1,6 %	- 2,5 %	- 1,6 %
	Produit Cultures	38 %	42 %	45 %
	Charges	3,0 %	2,8 %	4,1 %
	Revenu avant MSA	97 %	54 %	44 %
2008 /2007	Produit Ovin	2,6 %	2,7 %	2,5 %
	Produit Cultures	0,0 %	0,0 %	3,0 %
	Charges	8,0 %	7,1 %	9,3 %
	Revenu avant MSA	- 15 %	- 11 %	- 14 %
<b>Revenu 2008/UTA familiale</b>		<b>39 100</b>	<b>40 800</b>	<b>21 000</b>



## Les ovins-cultures

### > Les systèmes

Trois cas-types ovins-cultures ont été retenus dans l'échantillon national. Ils présentent un gradient très net d'intensification des surfaces, illustré par le caractère plus ou moins « résiduel » de la surface fourragère et par son niveau de chargement. Ainsi la surface fourragère du système de la zone avec cultures dominantes, dont le troupeau est conduit en « semi-bergerie », ne représente que 7 % de la SAU, et son chargement dépasse 5 UGB/ha. Ce niveau de chargement est permis par l'utilisation conséquente de co-produits des cultures : pulpes humides de betteraves mais aussi paille et fanes de haricots ou de pois.

L'intensification du système intensif en zone mixte cultures-élevage porte d'abord sur l'atelier animal, avec une productivité des brebis supérieure à 1,5 agneau. Mais la surface fourragère,

qui représente 37 % de la SAU, est également intensifiée, avec un chargement d'1,5 UGB qui classe ce cas-type parmi les « fourragers ». Le troisième cas-type relève plus d'une logique « herbagère », avec un chargement limité à 1,2 UGB/ha sur une surface fourragère occupant plus de la moitié de la SAU.

Le système de la zone de cultures dominantes est celui qui présente la plus grande diversité de ventes végétales : céréales, oléagineux (colza), protéagineux (pois) et cultures industrielles (betteraves). Les systèmes de zone mixte ne sont producteurs que de céréales et oléagineux, avec six cultures pour le premier (blé, colza, orge d'hiver et de printemps, maïs et tournesol) et seulement trois cultures pour le second (blé, orge d'hiver et colza).



### > Le revenu

L'évolution du revenu de ces systèmes sur les deux dernières campagnes est avant tout conditionnée par celle du produit de l'atelier cultures (estimé à rendements constants). Après une hausse comprise entre 38 % et 45 % en 2007, il devrait stagner en 2008, seul le système herbager obtenant une revalorisation supplémentaire de 3 %. La progression des charges de ces trois systèmes est homogène : de l'ordre de 3 à 4 % en 2007, et, en prévision, entre 7 et 9 % pour 2008.

La volatilité de la conjoncture céréalière affecte très fortement le revenu de ces systèmes : après des hausses comprises entre

40 % et 100 % en 2007, il devrait reculer de 10 % à 15 % en 2008. Comme dans les deux groupes de cas-types spécialisés, les prévisions de revenu 2008 sont très différenciées entre systèmes ovins-cultures, avec une variabilité identique, du simple au double. Mais les niveaux absolus de revenu sont bien évidemment très différents. A 21 000 €/UTA avant MSA, le revenu prévisionnel le plus faible est celui du système herbager et il s'explique facilement par la plus forte part de l'atelier ovin dans l'exploitation. Les deux systèmes plus orientés vers les cultures obtiendraient des résultats comparables, de l'ordre de 40 000 €/UTA avant MSA.

<b>Systèmes ovins-bovins viande</b>		<b>Zone fourragère intensive</b>	<b>Zone herbagère centrale et de l'Est</b>	
		<b>Naisseur-engraisseur</b>	<b>Naisseur</b>	<b>Naisseur-engraisseur</b>
		SNOV56	SNOV59	SNOV61
<b>L'exploitation</b>				
	Main d'œuvre (UTA)	2	1,5	2
	SAU (ha)	113	70	120
	Nombre de brebis	500	200	500
	Nombre de vaches	54	40	45
	SFP/SAU (%)	91 %	94 %	92 %
	Chargement (UGB/ha SFP)	1,6	1,2	1,5
<b>L'atelier ovin</b>				
	Taux de productivité numérique (%)	1,32	1,28	1,23
	% agneaux lourds	100 %	100 %	100 %
	Poids des agneaux lourds (kg carc.)	19,0	17,9	17,8
	Concentrés/brebis (kg)	153	124	108
<b>Les résultats économiques</b>				
2007 /2006	Produit Ovin	- 1,7 %	- 3,0 %	- 2,0 %
	Produit Bovin	- 5,2 %	- 3,7 %	- 0,2 %
	Charges	5,6 %	5,1 %	5,6 %
	Revenu avant MSA	- 11 %	- 14 %	- 11 %
2008 /2007	Produit Ovin	2,6 %	2,6 %	2,5 %
	Produit Bovin	3,0 %	- 2,3 %	0,4 %
	Charges	6,5 %	8,0 %	7,8 %
	Revenu avant MSA	- 33 %	- 15 %	- 12 %
<b>Revenu 2008/UTA familiale</b>		<b>17 500</b>	<b>17 600</b>	<b>25 600</b>



## Les ovins-bovins viande

### > Les systèmes

Trois cas-types ovins-bovins viande ont été retenus pour constituer ce groupe. Les chargements des deux systèmes naisseurs-engraisseurs sont de 1,5 UGB/ha de SFP, contre 1,2 UGB/ha pour le naisseur. Les deux naisseurs-engraisseurs ont recours à l'ensilage de maïs, à hauteur de 10 % de la SFP pour celui de la zone fourragère intensive et de 4 % pour celui de la zone herbagère. La surface en céréales de ces systèmes ne leur permet pas de recourir à l'aliment fermier pour l'engraissement des agneaux, ni d'être autonomes en paille, la litière des ateliers bovins étant très consommatrice.

Les conduites des ateliers ovins de ces trois systèmes sont relativement proches. Les brebis, de type herbage, sont conduites en un agnelage par an fractionné en plusieurs

### > Le revenu

Comme pour les spécialisés ovins, les hypothèses retenues se traduisent pour ces systèmes par deux baisses consécutives de revenu en 2007 et 2008. La progression des charges est comprise entre 5 % et 6 % pour 2007 et elle devrait se situer entre 6 % et 8 % cette année. En 2008, l'amélioration du produit ovin et celle du produit bovin pour les naisseurs-engraisseurs ne suffisent pas à faire remonter le revenu. La chute de revenu 2008 serait même très forte pour le système naisseur-engraisseur de la zone fourragère, nettement moins économe : rapport EBE/PB de 35 %, contre 45 % pour les deux cas-types de la zone herbagère.

périodes, avec des niveaux de productivité de l'ordre de 1,2 à 1,3 agneau par an. Les écarts un peu plus marqués en matière de consommation de concentré peuvent s'expliquer par des différences de taux de contre-saison, de pluviométrie estivale ou de poids des agneaux.

Les deux ateliers bovins de la zone herbagère sont en race limousine, celui de la zone fourragère en race charolaise. Le naisseur ne produit que des broutards, mâles et femelles, dont une partie est repoussée. Le naisseur-engraisseur limousin produit des veaux et génisses de Lyon, relativement légers par rapport aux taurillons et génisses vendus par le naisseur-engraisseur charolais.

L'éventail des revenus prévisionnels 2008 de ces systèmes mixtes, par UTA et avant MSA, se situe plutôt dans la tranche haute par rapport aux systèmes spécialisés ovins, toutes régions confondues. Cependant, à région identique, le cas-type naisseur ne dégagerait pas un meilleur revenu que le système spécialisé correspondant. Toujours à régions d'élevage comparables, les deux cas-types naisseurs-engraisseurs atteindraient des revenus supérieurs de près de 40 % à celui des spécialisés.



## Les ovins-bovins lait

### > Les systèmes

Ce groupe des cas-types ovins-bovins lait est très réduit, cette forme de mixité étant beaucoup moins présente que celle des ovins-bovins viande (deux fois moins dans le Recensement Agricole 2000). Il est constitué d'un cas-type de plaine de l'Est et d'un cas-type montagnard du Massif Central. Le premier est basé sur une structure importante de 120 hectares, mais avec un quota limité à 250 000 litres. La SAU du second est inférieure de moitié, même si elle est complétée par un peu de parcours, et son quota de 60 000 litres est très restreint.

Le système de plaine, avec un chargement de 1,1 UGB/ha de SFP, recourt au maïs ensilage pour l'alimentation des vaches laitières, mais de façon modérée (moins de 10 % de la SFP). Les vaches laitières pâturent du printemps à l'automne, et les stocks fourragers constitués sont de l'ordre de 2,7 tonnes de matière sèche par UGB pour l'ensemble des deux troupeaux. Le recours aux stocks est encore plus réduit dans le système montagnard (2 tonnes de matière sèche par UGB), avec des parts équivalentes de foin et d'ensilage d'herbe.

La conduite du troupeau ovin du système de l'Est est très herbagère, sans agnelage de contre-saison ni production d'agneaux de bergerie. Elle permet de limiter la consommation totale de concentré à moins de 100 kg par brebis, malgré un niveau de productivité tout à fait correct. Celle du système du Massif Central est plus intensifiée, avec une production exclusive d'agneaux de bergerie et une accélération du rythme d'agnelage permettant d'atteindre un taux de mise bas proche de 120 %. Ce système vend 30 % de sa production en agneaux légers, ce qui permet de contenir la consommation de concentré.

La productivité laitière du cas-type de l'Est, 6 250 litres par vache, est caractéristique d'un système de plaine moyennement intensifié. Celle du système montagnard est plus limitée (4 000 litres par vache), et la conduite de son atelier bovin est caractérisée par la vente de veaux croisés pour améliorer le « produit viande » et par l'achat de génisses de renouvellement.

Systèmes ovins-bovins lait		Zones de plaine	Zone des montagnes humides
		Est	Massif Central
		SNOV71	SNOV72
<b>L'exploitation</b>			
	Main d'œuvre (UTA)	1,8	1,5
	SAU (ha)	120	65
	Nombre de brebis	300	350
	Quota	250 000	60 000
	SFP/SAU (%)	97%	92%
	Chargement (UGB/ha SFP)	1,1	0,8
	Parcours (ha)	0	15
<b>L'atelier ovin</b>			
	Taux de productivité numérique (%)	1,26	1,40
	% agneaux lourds	100%	60%
	Poids des agneaux lourds (kg carc.)	19,0	16,0
	Concentrés/brebis (kg)	99	122
<b>Les résultats économiques</b>			
2006 / 2007	Produit Ovin	2,4%	2,8%
	Produit Bovin	4,2%	6,6%
	Charges	6,3%	4,7%
	Revenu avant MSA	-14%	-13%
2008 / 2007	Produit Ovin	1,7%	0,7%
	Produit Bovin	5,2%	3,2%
	Charges	7,3%	8,6%
	Revenu avant MSA	24%	-20%
<b>Revenu 2008/UTA familiale</b>		22 500	21 400

### > Le revenu

Les estimations de revenu ont été faites à système technique constant, sans rallonges des quotas laitiers. Pour 2007 les tendances sont similaires, la progression des produits bovins et ovins ne compensant pas celle des charges. En revanche pour 2008 la progression des produits du cas-type montagnard apparaît moins nette que celle du cas-type de plaine (baisse du prix des agneaux légers et des veaux), alors qu'il subirait une plus forte hausse des charges. D'où des évolutions divergentes

du revenu : baisse estimée à 20 % pour le premier, progression de 24 % pour le second.

Malgré ces tendances contrastées, les estimations de revenu 2008 par UTA, avant MSA, sont très proches, un peu au dessus de la barre de 20 000 €, avec un faible avantage pour le système de plaine.

# Les Réseaux d'élevage ovins viande

## Animateurs régionaux du dispositif

- Régions Nord-Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie  
**Denis Reynaud**  
Institut de l'Élevage  
Chambre Régionale d'Agriculture  
19 bis rue A. Dumas – 80096 Amiens Cedex 3  
Tél. : 03 22 33 64 73 - Fax: 03 22 33 69 38  
@ : denis.reynaud@inst-elevage.asso.fr
- Régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne  
**Vincent Bellet**  
Institut de l'Élevage  
Chambre Régionale d'Agriculture  
BP 50002 - 86550 Mignaloux-Beauvoir  
Tél. : 05 49 44 74 94 - Fax : 05 49 46 79 05  
@ : vincent.bellet@inst-elevage.asso.fr
- Régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Ile de France, Franche-Comté  
**Gilles Saget**  
Institut de l'Élevage  
9 rue de la Vologne – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 93 39 17 - Fax : 03 83 93 39 11  
@ : gilles.saget@inst-elevage.asso.fr
- Régions Midi-Pyrénées, Aquitaine  
**Carole Jousseins**  
Institut de l'Élevage  
BP 42118 - 31321 Castanet-Tolosan Cedex  
Tél. : 05 61 75 44 41 - Fax : 05 61 73 85 91  
@ : carole.jousseinst@inst-elevage.asso.fr
- Régions Auvergne et Bourgogne  
**Gérard Servièrè**  
Institut de l'Élevage  
9 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 28 52 23 - Fax : 04 73 28 99 21  
@ : gerard.serviere@inst-elevage.asso.fr
- Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon  
**Jean-François Bataille**  
Institut de l'Élevage - Maison Régionale de l'Élevage  
Route de la Durance - 04100 Manosque  
Tél. : 04 92 72 32 07 - Fax : 04 92 72 73 13  
@ : jean-francois.bataille@inst-elevage.asso.fr
- Régions Limousin et Centre  
**Louis-Marie Cailleau**  
Chambre Régionale d'Agriculture  
Boulevard des Arcades  
87060 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 10 37 90 - Fax : 05 55 10 37 98  
@ : louis-marie.cailleau@inst-elevage.asso.fr

## Coordination nationale

- **Edmond Tchakérian** - Animation  
Institut de l'Élevage  
SUPAGRO  
2 place Viala  
34060 Montpellier cedex 1  
Tél. : 04 99 61 21 92 - Fax : 04 99 61 20 97  
@ : edmond.tchakerian@inst-elevage.asso.fr
- **Didier Rivot** - Secrétariat technique  
Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy  
75595 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 40 04 52 21 - Fax : 01 40 04 49 60  
@ : didier.rivot@inst-elevage.asso.fr
- **Thierry Charroin** - Outils et méthodes  
Institut de l'Élevage  
BP 50  
42272 St-Priest-en-Jarez Cedex  
Tél. : 04 77 92 12 31 - Fax : 04 77 92 12 70  
@ : thierry.charroin@inst-elevage.asso.fr
- **Yves Madeline** - Chef du Département Actions Régionales  
Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy  
75595 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 40 04 52 30 - Fax : 01 40 04 49 60  
@ : yves.madeline@inst-elevage.asso.fr

Document rédigé par V. Bellet avec la collaboration des animateurs régionaux et de la coordination nationale, et l'appui de J. Belvèze (traitement des cas types).

Maquette : V. Lochon - CRA PC - N. Huzeau - Institut de l'Élevage

Crédit photos : Chambre d'Agricultures de la Vienne, de la Vendée, d'Ille et Vilaine, Institut de l'Élevage

# REVENUS 2008 DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE OVINS VIANDE

## ESTIMATIONS À PARTIR DES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

De 2006 à 2008, l'envolée des prix des aliments du bétail, des engrais, de l'énergie et des autres intrants a fortement majoré le coût de production du kilo de carcasse d'agneau. Sur un échantillon de 9 cas-types représentatifs de la diversité des systèmes spécialisés français, cette hausse du coût de production est le plus souvent comprise entre 0,6 à 0,9/kg de carcasse. Sur ce même échantillon, la baisse de revenu pour l'année 2008, avant cotisations sociales et hors aides "de minimis", varie de 9 % et 28 %, selon la productivité et le degré d'autonomie alimentaire des systèmes.

Plusieurs de ces cas-types, pourtant optimisés lors de leur élaboration par les équipes régionales des Réseaux d'Élevage, ne permettent plus de rémunérer la main-d'œuvre des exploitants à hauteur du SMIC, et a fortiori de rémunérer les capitaux engagés. Dans un contexte de fragilité accrue par l'extension de la FCO, on peut craindre une accélération du recul du cheptel ovin français.

Le revenu 2008 a également fait l'objet d'une estimation pour quelques cas-types représentatifs des principaux systèmes mixtes. Les 3 systèmes ovins-cultures étudiés subiraient des baisses de revenu comprises entre 11 % et 14 %, après les fortes hausses enregistrées en 2007. Comme les spécialisés, les systèmes ovins-bovins viande connaîtraient en 2008 une nouvelle chute de revenu, comprise entre 12 % et 33 % pour les 3 cas-types retenus pour cette étude. Les évolutions du revenu seraient divergentes pour les systèmes ovins-bovins lait : progression en plaine et recul en montagne.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

**L'Office de l'Élevage**  
et le **Ministère de l'Agriculture (CasDAR)**

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des exploitations suivies par les Réseaux (Socle national) sont cofinancés par l'Office de l'Élevage dans le cadre du soutien aux filières pour l'amélioration des conditions de production, et par le Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR 2009-2013.



OFFICE DE L'ÉLEVAGE



### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE (RECP)



Issu d'un partenariat associant l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires, le dispositif des RECP repose sur le suivi d'un échantillon d'environ 2000 exploitations couvrant la diversité des systèmes de production d'élevage bovin, ovin et caprin français. Pour la profession, il constitue un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevages. Ce dispositif permet également d'évaluer les conséquences de divers changements (contexte économique, réglementations, modes de conduite) sur l'équilibre des exploitations. Ses nombreuses productions sous formes de références ou d'outils de diagnostic, contribuent à alimenter les actions de conseil et de transfert vers les éleveurs et leurs conseillers.